



# LA CFDT RESTE LE PREMIER SYNDICAT DU PRIVÉ, LA CGT RECULE

le Monde avec AFP

26 mai 2021

## La direction générale du travail a publié, mercredi, la compilation des résultats aux élections professionnelles sur la période 2017-2020.

La CFDT a conforté sa place de premier syndicat du privé, avec 26,77 % des suffrages, en légère hausse (+ 0,38 point), devant la CGT, qui recule assez fortement (22,96 %, - 1,89), selon des chiffres publiés par la direction générale du travail, mercredi 26 mai. Ces résultats sont issus de la compilation des résultats aux élections professionnelles sur la période 2017-2020.

Force ouvrière, troisième, reste quasi stable, à 15,24 % (- 0,36), devant la CFE-CGC (11,92 %, + 1,23) et la CFTC (9,50 %, + 0,02). L'UNSA progresse légèrement (5,99 %, + 0,64), de même que Solidaires (3,68 %, + 0,23). Mais ces deux syndicats n'atteignent pas la barre des 8 %, indispensable depuis 2008 pour être représentatifs au niveau national interprofessionnel.

Résultats de la mesure de la représentativité syndicale (2017-2021) : le "club des cinq" organisations syndicales représentatives au niveau interprofessionnel reste le même, dans le même ordre

**1/ CFDT (26,77%)**

**2/ CGT (22,96%)**

**3/ FO (15,24%)**

**4/ CFE-CGC (11,92%)**

**5/ CFTC (9,50%)**

## « Syndicalisme utile »

La CFDT s'est félicitée, dans un communiqué, de « consolider sa place de numéro un », regrettant toutefois une « baisse de participation ». « Les salariés du privé ont, une nouvelle fois, fait le choix d'un syndicalisme utile, qui répond à leurs préoccupations. Par leur vote, ils ont exprimé leur confiance en un ou une collègue qui les représente, dans une organisation qui agit quotidiennement pour améliorer leur vie au travail », a-t-elle commenté.

La CGT a, elle, accusé le coup, disant « mesurer le déficit de présence qu'elle doit combler auprès de tous les salariés, quelles que soient leurs catégories socio-professionnelles et leurs diversités, pour redevenir première organisation syndicale dans le secteur privé ».

L'UNSA s'est également réjouie de sa progression, soulignant être « la seule organisation syndicale non catégorielle à progresser en points et en voix ». Elle passe même devant la CFTC s'agissant de la représentativité du public et du privé confondus, devenant la cinquième organisation syndicale, selon son communiqué.

Selon la politiste Sophie Bérout, autrice de plusieurs ouvrages sur le syndicalisme, la CGT paye notamment une difficulté structurelle à s'adapter aux évolutions du monde du travail – à l'heure d'une externalisation croissante de la main-d'œuvre des grandes entreprises.

*« La CGT repose sur un syndicalisme d'entreprise et, du coup, ils ont beaucoup de mal à s'adresser à des salariés isolés »,* ce qui nécessiterait de s'appuyer davantage sur des *« structures territoriales »*, à l'échelon départemental ou régional, explique-t-elle. Autre facteur : *« pour les salariés qui adhèrent à la CGT ou à des syndicats SUD, c'est plus difficile pour eux dans l'entreprise (...). On rencontre assez vite l'hostilité de l'employeur »*, remarque-t-elle.

Par le Monde avec AFP